Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 035-213502198-20260407-26_04_03-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIPRIAC

Séance du Mardi 07 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le 07 avril à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 31 mars 2026, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie et sous la présidence de Monsieur Franck PICHOT, Maire.

Étaient présents : COUSIN Marion, DESILLES Bettina, DUCLOYER Alain, FENIET Maud, FLEHO Elisabeth, FRANGEUL Jean-Pierre, GICQUEL Patricia, GLEMAU Jean-Yves, GORIN Nicolas, GUÉHO Cyril, HUET Aurélien, JAN Émile, KRYSTKIEWICZ Catherine, LE GUYADER Tifenn, LE QUELLEC Jean-Charles, LEROUX Fabien, LEVESQUE Jean-Luc, LUBERT Jean-Claude, MELLERIN Brigitte, PAUMIER Mathieu, PICHOT Franck, PITRÉ Stéphanie, RACAPÉ Isabelle, THOUZEAU Nicolas, VIARD Emmanuelle, YART Stéphanie

Ont donné procuration : /

Étaient absents : Danielle SENNINGER

Secrétaire de séance : Elisabeth FLÉHO

Nombre de conseillers :

En exercice	: 27
Présents	: 26
Procurations	: 0
Votants	: 26

Date de la convocation du Conseil Municipal : 31/03/2026
Date d'affichage : 31/03/2026

DELIBERATION 2026 – 04 – 03
CREATION DE LA COMMISSION MARCHÉS À PROCÉDURE ADAPTÉE (MAPA)

Rapport de Tifenn Le Guyader, adjointe aux finances, personnel communal, commande publique,

La Commission d'appel d'offres n'est obligatoire que pour les procédures formalisées. Son intervention est facultative en procédure adaptée, c'est-à-dire inférieure aux seuils des procédures formalisées.

Madame Le Guyader propose la création d'une commission MAPA chargée d'analyser les offres portant sur des marchés d'un montant supérieur aux seuils des marchés négociés sans publicité ni mise en concurrence à savoir 40 000 € HT pour les fournitures et services et à 100 000 € HT pour les travaux.

Il est précisé que les membres des commissions ayant mené les projets faisant l'objet d'une analyse des offres par la commission MAPA seront conviés aux réunions de la commission MAPA.

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 035-213502198-20260407-26_04_03-DE

Madame Le Guyader propose les candidatures suivantes :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Fabien Leroux	Danielle Senninger
Tifenn Le Guyader	Jean Yves Glémau
Jean Luc Lévesque	Jean Charles Le Quellec
Isabelle Racapé	Cyril Guého
Alain Ducloyer	Nicolas Gorin

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de créer une commission MAPA (Marchés à procédure adaptée) composée des membres suivants :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Fabien Leroux	Danielle Senninger
Tifenn Le Guyader	Jean Yves Glémau
Jean Luc Lévesque	Jean Charles Le Quellec
Isabelle Racapé	Cyril Guého
Alain Ducloyer	Nicolas Gorin

Le Maire,
Franck PICHOT

Le secrétaire de séance,
Elisabeth FLÉHO